



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116672>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-116672**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Sannois

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950582300019

Ville : SANNOIS

Code postal : 95111

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Identifiant interne de la consultation : 2025-BAT-0014

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : commande.publique@sannois.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 139982063

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner + Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail + Délégation de pouvoir + Dc 2 + Dc 1
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles + Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Autres exigences économiques ou financières : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour

chacune des trois dernières années + Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat + Obligation d'agrément Cnaps + Une copie de l'autorisation d'exercer l'activité de surveillance et de gardiennage délivrée à l'entreprise par la commission locale d'agrément et de contrôle conformément aux articles L.612-9 et suivants du code de la sécurité intérieure, faisant apparaître impérativement le numéro d'autorisation, le lieu et la date de délivrance de l'acte. Dans l'hypothèse où les prestations seraient assurées par un éventuel établissement secondaire, le candidat fournira impérativement copie de l'autorisation d'exercice délivrée pour l'établissement principal et pour l'établissement secondaire, en cours de validité + Une copie de l'agrément des dirigeants et gérants de l'entreprise délivré par la commission locale d'agrément et de contrôle en application des articles L612-6 et suivants du code de la sécurité intérieure, en cours de validité

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de télésurveillance des établissements de la commune et du CCAS

Code CPV principal - Descripteur principal : 79711000

Type de marché : Services

Description succincte du marché :
Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires.
La prestation consiste à assurer la télésurveillance d'établissements de la Ville de Sannois et du CCAS par l'intermédiaire des alarmes intrusion installées. La liaison se fera par l'intermédiaire des transmetteurs GSM installés. Ainsi, le marché comprend : - La télésurveillance des systèmes d'alarme intrusion existants, - L'intervention sur alarme selon les consignes définies, - Le reporting et le suivi.

Lieu principal d'exécution du marché : Les Bâtiments communaux et du CCAS 95110 - Sannois

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite obligatoire (cf. Rc). Une visite collective des locaux et installations sera organisée par la Ville de Sannois le 29 octobre 2025 (9h) et le 05 novembre 2025 (9h). Pour ces visites, merci de bien vouloir prendre rendez-vous avant par courriel à services.techniques@sannois.fr.

Autres informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://www.achatpublic.com>. Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 Boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy-Pontoise Cedex. Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus

à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/10/2025